Ontario Confederation of University Faculty Associations
Union des associations des professeurs des universités de l'Ontario

Le modèle de financement axé sur le rendement que propose le gouvernement de l'Ontario : une menace pour l'équité et pour la diversité en milieu universitaire

En avril 2019, dans le cadre de son premier budget, le gouvernement de l'Ontario a présenté un changement alarmant au modèle de financement des universités et des collèges publics de la province. D'ici 2024-2025, cette nouvelle approche rattachera 60 pour cent (plus de trois milliards de dollars) du financement pour les établissements d'enseignement postsecondaire à des mesures de « résultats » ou de « rendement ». Le prétendu « rendement » des établissements sera évalué en fonction d'une série de paramètres arbitraires déterminée par le gouvernement Ford sans consultation avec les intervenants du secteur, dont des professeurs et des étudiants. Les paramètres proposés ne reflètent pas les besoins, priorités ou réalités de notre système postsecondaire.

L'OCUFA sonne depuis longtemps l'alarme contre les répercussions néfastes du modèle de financement axé sur le rendement. En particulier, nous sommes très inquiets des conséquences de ce nouveau projet sur l'accessibilité et la qualité de l'éducation dans la province, spécialement ses répercussions néfastes probables pour les groupes les plus marginalisés au sein de nos collectivités.

Ce changement apporté au modèle de financement fait suite à des années de stagnation du financement public de l'éducation postsecondaire en Ontario. Le sous-financement chronique des universités fait que l'Ontario se laisse distancer par toutes les autres provinces du pays en ce qui concerne le financement par étudiant. Pourtant, au lieu d'investir adéquatement dans un système d'éducation postsecondaire plus équitable et plus accessible, le gouvernement a opté pour un changement inéquitable, inutile et déstabilisant du principal instrument pour déterminer le financement des universités.

Les paramètres du gouvernement présentent de graves implications pour l'équité

La recherche sur d'autres endroits où les modèles de financement axé sur le rendement ont été mis en œuvre a démontré à maintes reprises que ces approches du financement n'atteignent pas leurs objectifs prévus. Plutôt, dans de nombreux cas, ils ont des conséquences néfastes pour l'équité et l'accessibilité des établissements d'enseignement.

Nous sommes alarmés par la série de paramètres simplificatrice, défectueuse et inéquitable que propose le gouvernement et par les conséquences négatives qu'elle aura sur les universités. Par exemple, une étude récente aux États-Unis montre que les établissements au service des minorités, en comparaison des écoles de recherche plus importantes, subissent des répercussions plus néfastes provoquées par des modèles de

financement axé sur le rendement. En conséquence, les établissements au service des minorités réorientent leur intérêt vers une autre clientèle, afin d'obtenir plus de fonds. »[1]

Le nouveau modèle de financement de l'Ontario propose 10 paramètres, soit une baisse par rapport aux 28 proposés par le gouvernement précédent, en fonction desquels le « rendement » d'une université ou d'un collège sera mesuré. Ces paramètres nouvellement proposés sont presque uniquement centrés sur des mesures économiques et sur les demandes sur le marché du travail, ce qui pérennisera probablement les inégalités sociales existantes. Ils n'incluent aucune mesure de l'enseignement, de la recherche, ni de la portée sociale des universités, des facteurs qui sont tous essentiels aux missions et aux mandats des universités. Cette portée ne peut tout simplement pas être mesurée à l'aide de contributions économiques, mais elle doit également tenir compte de la contribution de l'éducation postsecondaire en matière de renforcement des connaissances, d'encouragement d'esprits innovateurs et critiques, et de création de sociétés équitables et inclusives.

L'un des 10 paramètres proposés est le « salaire des diplômés », ce qui correspond au niveau salarial et à la rémunération que recevraient les diplômés après l'obtention de leur grade. Cette mesure est intrinsèquement partiale puisque les salaires et les gains sont des variables dictées par le marché et qui évoluent en fonction de nombreux facteurs sur lesquels les universités n'ont aucune maîtrise. D'une perspective de l'équité, le marché du travail valorise les professions différemment. Les professions à prédominance féminine, comme l'enseignement, la garde d'enfants et les soins infirmiers, sont généralement moins bien rémunérées que les professions à prédominance masculine, comme les affaires et le génie. Également, il est bien documenté que les pratiques d'embauche ne sont pas exemptes de discrimination fondée sur des motifs protégés comme la race, l'immigration, la situation de handicap et l'orientation sexuelle, et qu'il existe des écarts salariaux manifestes dans la plupart des professions pour les groupes marginalisés, notamment les femmes, les personnes racialisées et autochtones, et les personnes en situation de handicap.

Par conséquent, l'utilisation du salaire des diplômés au cours de la première année suivant l'obtention de leur diplôme dans le but de déterminer le niveau de financement d'une université pourrait avoir des conséquences néfastes graves sur les programmes et la planification stratégique d'un établissement. Cela inciterait probablement les universités à adapter leur planification des études aux caprices du marché du travail, ce qui pourrait favoriser certaines professions très bien rémunérées et leurs programmes et départements universitaires connexes, au détriment des autres. De plus, si les diplômés issus de groupes marginalisés font face à des pratiques d'embauche discriminatoires et subissent les conséquences des écarts salariaux existants, la structure du modèle de financement axé sur le rendement encourage donc les universités à refuser ou à limiter l'accès aux personnes qui sont membres des groupes en quête d'équité.

Un autre paramètre proposé dans le cadre du nouveau modèle est « l'emploi des diplômés », défini comme la « proportion de diplômés employés à plein temps dans un domaine connexe

---

[1] HILLMAN, Nicholas et Daniel CORRAL. « The Equity Implications of Paying for Performance in Higher Education", extrait de l'*American Behavioral Scientist*, vol. 61.14, 2017.

ou partiellement connexe. » Ce paramètre est proposé à un moment où il est manifeste que l'emploi à plein temps est en baisse tandis que l'emploi précaire est en hausse. Compte tenu des préjugés qui existent déjà en matière d'embauche, il est évident que les personnes issues des groupes marginalisés sont plus susceptibles d'occuper des emplois précaires à temps partiel. Par conséquent, le paramètre proposé de l'emploi à plein temps des diplômés incite davantage les universités à admettre de moins en moins d'étudiants parmi ces groupes.

Un troisième paramètre présenté dans le cadre de ce modèle de financement proposé est le « taux de diplomation ». Ce paramètre a des conséquences néfastes bien documentées, en particulier pour l'équité, l'accessibilité et la qualité d'un système d'éducation. Lorsque les taux de diplomation deviennent un facteur déterminant de la part du financement public d'une université, les universités sont susceptibles de modifier au fil du temps leurs politiques et pratiques en matière de notation et d'admission, ou de réduire leurs exigences et d'abaisser leurs normes pour la diplomation. Cela comprend des changements aux exigences d'admission qui découragent l'admission d'étudiants qui pourraient avoir besoin d'un plus grand soutien ou de mesures d'adaptation pour obtenir leur diplôme. Cela pourrait limiter considérablement l'accès de certains étudiants aux études postsecondaires, notamment ceux ayant des besoins en matière d'accessibilité et d'adaptation et ceux à temps partiel qui requièrent plus de temps pour obtenir leur diplôme en raison de tâches liées aux soins dispensés aux enfants ou aux aînés, ou pour des raisons financières, parmi d'autres groupes d'étudiants « non traditionnels ». Les suppositions à savoir quels étudiants sont les plus susceptibles d'obtenir leur diplôme rapidement et d'avoir besoin de ressources moindres de l'établissement dicteront les décisions d'admission conçues en vue d'améliorer les statistiques de rendement de l'université. Par conséquent, le financement et les paramètres axés sur le rendement entravent l'accès à l'enseignement supérieur, en particulier pour les étudiants marginalisés, et pénalisent les universités qui cherchent à inscrire des étudiants traditionnellement sous-représentés.

L'Ontario a besoin d'un investissement important dans un système d'éducation postsecondaire équitable

Le nouveau modèle de financement présenté par le gouvernement Ford, dont la série très problématique de paramètres, déstabilisera notre système d'éducation postsecondaire et nuira à la qualité et à l'accessibilité des études universitaires et collégiales en Ontario. Par sa conception, il désavantage les étudiants qui sont déjà marginalisés et les établissements qui sont déjà à court de ressources.

Nous conseillons vivement au gouvernement d'annuler ces changements inutiles et néfastes au modèle de financement de la province. Nous demandons plutôt au gouvernement d'investir de façon importante dans le système d'éducation postsecondaire de l'Ontario, qui est chroniquement sous-financé, et de donner à nos établissements publics les moyens d'offrir une expérience de haute qualité, équitable et accessible à tous.